

La société HEDERA SOAE est spécialisée dans la valorisation des déchets fermentescibles et la production d'amendements organiques grâce à ces plateformes de compostage.

Un sol plus vivant

La valorisation de ces déchets permet de produire des composts normés utilisés par les agriculteurs locaux pour :

- ★ Amender les sols avec de la Matière Organique stable.
- ★ Reconstituer les stocks d'Humus dans les sols et réduire l'érosion et le lessivage
- ★ Stabiliser la structure des sols : décompacte les terres argileuses / structure les terres sableuses
- ★ Augmenter la capacité des sols à retenir l'eau
- ★ Apporter des nutriments sur le long terme et le court terme

COMPOST VICTUS-SOAE

Amendement organique NFU 44 095*

*Contenant des Matières d'Intérêt Agronomique issues du Traitement des Eaux

Composition (% sur matière brute)

Matières sèches	62 %
Matières organiques / Brut	18.7 %
C/N	6.9 %
Azote Total	1.3%
Azote nitrique	0.01 %
Phosphore	1.0%
Potassium	1.12 %
Calcium	5.10 %
Magnésium	0.98%
ISB	70%
pH	9.00

Inertes : conforme ; Germes pathogènes : absence

Granulométrie : conforme

Minéralisation de l'Azote : **12.8** unités pour 100 /n1

Conditionnement

Criblé (maille de 30 mm)

Vendu en vrac par camion de 25 Tonnes
Possibilité de rendu racine

Utilisation

5 à 10 Tonnes/Hectare
Hors plan d'épandage

Fabricant

SARL HEDERA SOAE
Plateforme de Palisse

Lot: CC/18/001

Denis DOUBOIN - GERANT

07 86 44 29 38 - hedera45@orange.fr

Brigitte Pellet - RESPONSABLE DES EXPLOITATIONS

00 21 47 30 36 - sarl.hedera@gmail.com

HEDERA SOAE

3 rue des chemineaux
41 130 Chatillon sur cher

Siret : 500 960 968 000 **54** - N° de TVA : FR 30500960968